HENAUX André Charles

Né le 14 031889 à Cour-Cheverny Loir et Cher
Fils de Charles Thomas et de Françoise Rosalie PREVOT
Célibataire
Vigneron
Domicilié en dernier lieu à Cour-Cheverny Loir et Cher
Soldat 113ème R. I.
Matricule au recrutement : 667 Blois Loir et Cher
Mort pour La France
Le 22 08 1914 à 25 ans 5 mois, disparu à Signeulx province du Luxembourg Belgique
Tué à l'ennemi
Avis transcrit à Cour-Cheverny le 07 10 1920

Fiche Matricule

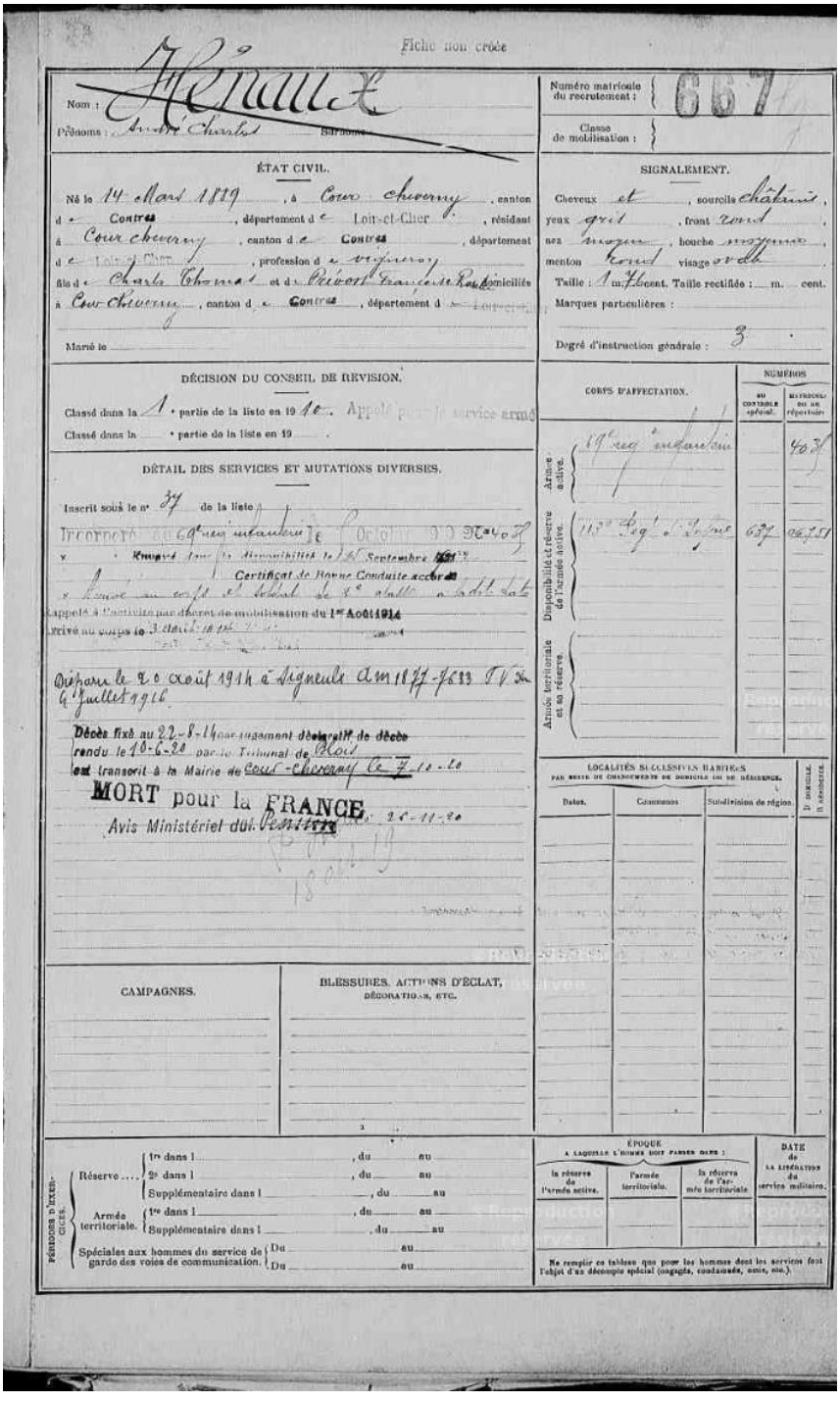

Fiche non croée

Nom : Henaux
Prénoms : André Charles
Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 667
Classe de mobilisation :

ÉTAT CIVIL.

Né le 14 Mars 1889, à Cour cheverny, canton de Contres, département de Loir-et-Cher, résidant à Cour cheverny, canton de Contres, département de Loir et Cher, profession de vigneron, fils de Charles Thomas et de Prevost Françoise Rosalie, domiciliés à Cour Cheverny, canton de Contres, département de
Marié le

SIGNALEMENT.

Cheveux et sourcils châtains, yeux gris, front rond, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale.
Taille : 1 m. 71 cent. Taille rectifiée : m. cent.
Marques particulières :
Degré d'instruction générale : 3

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION.

Classé dans la 1re partie de la liste en 1910. Appelé pour le service armé
Classé dans la e partie de la liste en 19

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Inscrit sous le n° 37 de la liste
Incorporé au 69e rég. infanterie le 9 Octobre 1909 n° matricule 4037
Rentré dans ses foyers après libération du service militaire le 1er Septembre 1911
Certificat de Bonne Conduite accordé
Rejoint au corps et dirigé le 8e dit sur
Appelé à l'activité par décret de mobilisation du 1er Août 1914
Arrivé au corps le 3 dit
Disparu le 22 août 1914 à Signeulx Am 1877-Jem 1V 2e 4e Juillet 1916
Décès fixé au 22-8-14 par jugement déclaratif de décès rendu le 10-6-20 par le Tribunal de Blois
Jugement transcrit à la Mairie de Cour-Cheverny le 7-10-20
MORT pour la FRANCE
Avis Ministériel du Ventôse 26-11-20

CORPS D'AFFECTATION. | NUMÉROS au contrôle spécial | NUMÉROS du répertoire

Armée active : 69e rég. infanterie — 4037
Disponibilité et réserve de l'armée active : 113e Rég. d'Infie — 637 — 05751
Armée territoriale et sa réserve :

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes	Subdivision de région	2e domicile ou résidence

CAMPAGNES.

BLESSURES. ACTIONS D'ÉCLAT, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'EXERCICES.

Réserve : 1re dans l' , du au
2e dans l' , du au
Supplémentaire dans l' , du au
Armée territoriale : 1re dans l' , du au
Supplémentaire dans l' , du au
Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du au Du au

ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active. | l'armée territoriale. | la réserve de l'armée territoriale.

DATE de la libération du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, sous., etc.).

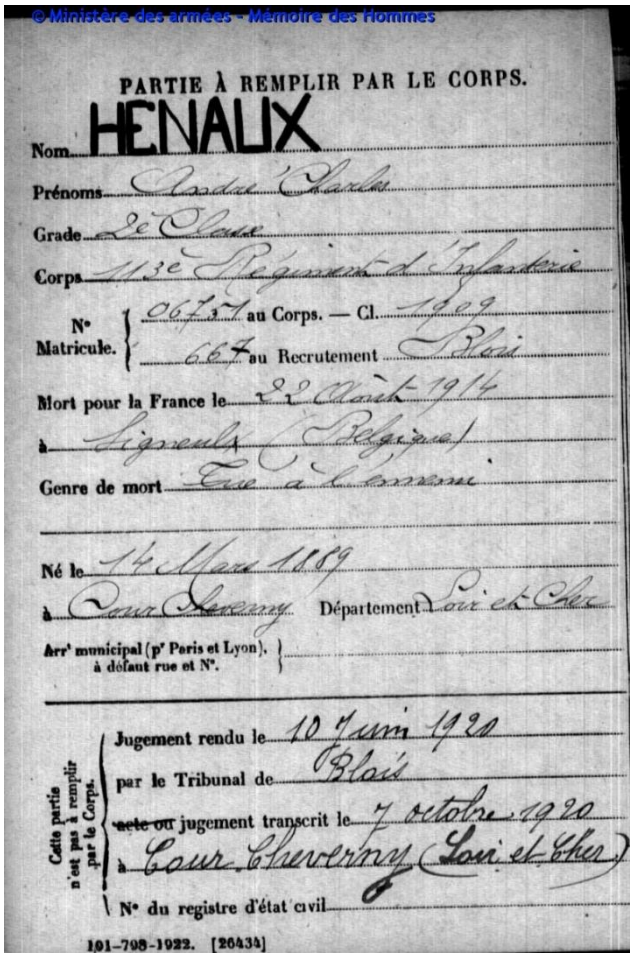

© Ministère des armées - Mémoire des Hommes

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom HENAUX
Prénoms André Charles
Grade 2e Class
Corps 113e Régiment d'Infanterie
N° Matricule. 06737 au Corps. — Cl. 1909
667 au Recrutement Blois
Mort pour la France le 22 Août 1914
à Signeulx (Belgique)
Genre de mort Tué à l'ennemi

Né le 14 Mars 1889
à Cour Cheverny Département Loir et Cher
Arr' municipal (p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°.

Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
Jugement rendu le 10 Juin 1920
par le Tribunal de Blois
acte ou jugement transcrit le 7 octobre 1920
à Cour Cheverny (Loir et Cher)
N° du registre d'état civil 6

101-798-1922. [20434]

Transcription de décès
acte n° 38
07 octobre 1920

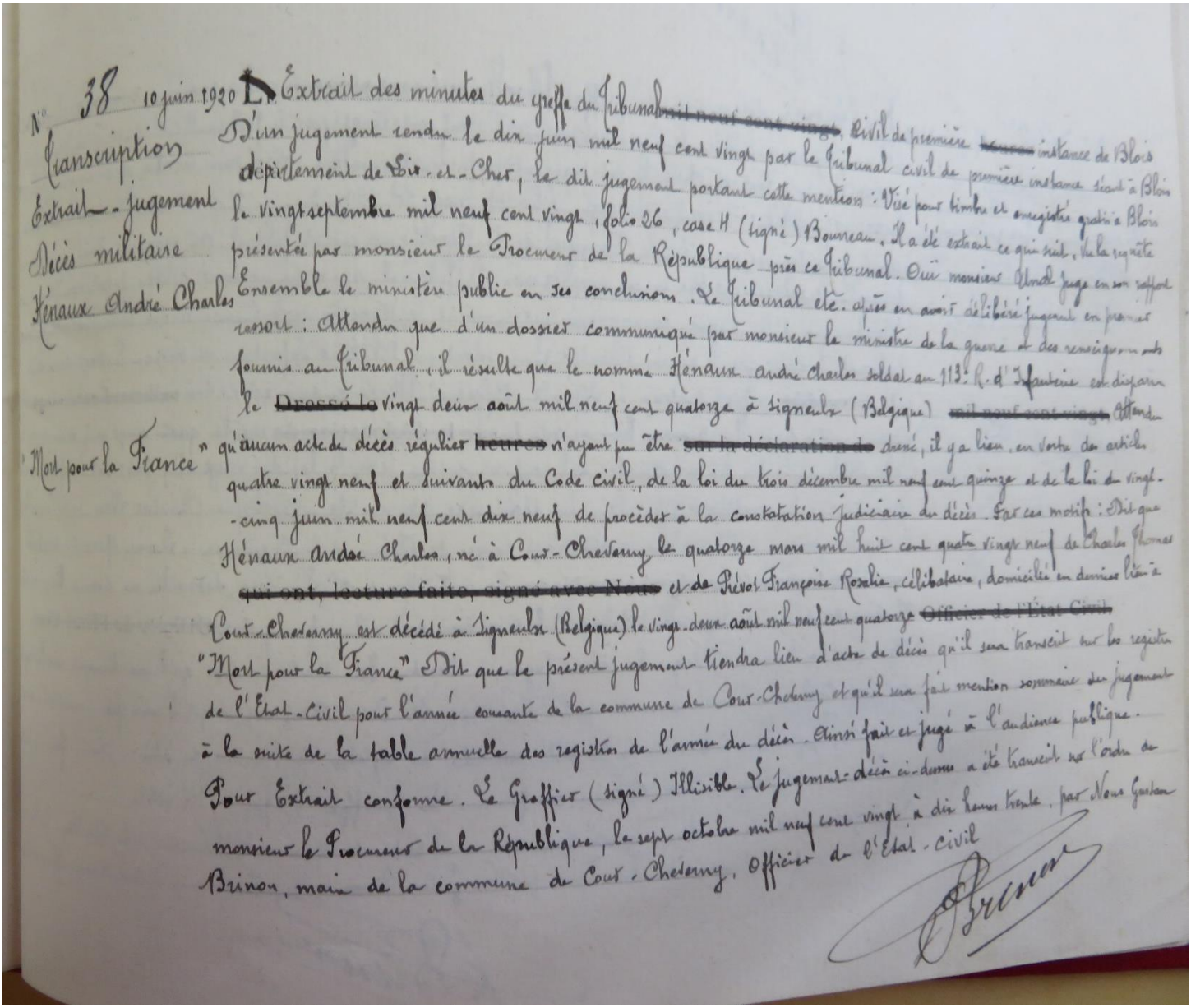

N° 38 10 juin 1920 Extrait des minutes du greffe du Tribunal ~~de première instance~~ Civil de première ~~instance~~ instance de Blois
Transcription Extrait - jugement Décès militaire Hénaux André Charles
département de Loir-et-Cher, le dit jugement portant cette mention : Visé pour timbre et enregistré gratis à Blois le vingt septembre mil neuf cent vingt, folio 26, case 11 (signé) Bourneau. Il a été extrait ce qui suit. Sur la requête présentée par monsieur le Procureur de la République près ce Tribunal. Ouï monsieur Arnal juge en son rapport Ensemble le ministère public en ses conclusions. Le Tribunal etc. ayant en avoir délibéré jugeant en premier ressort : Attendu que d'un dossier communiqué par monsieur le ministre de la guerre et des renseignements fournis au Tribunal, il résulte que le nommé Hénaux André Charles soldat au 113e R. d'Infanterie est disparu le ~~Dressé le~~ vingt deux août mil neuf cent quatorze à Signeulx (Belgique) ~~mil neuf cent vingt~~ Attendu qu'aucun acte de décès régulier ~~certes~~ n'ayant pu être ~~sur la déclaration de~~ dressé, il y a lieu, en vertu des articles quatre vingt neuf et suivants du Code civil, de la loi du trois décembre mil neuf cent quinze et de la loi du vingt-cinq juin mil neuf cent dix neuf de procéder à la constatation judiciaire du décès. Par ces motifs : Dit que Hénaux André Charles, né à Cour-Cheverny le quatorze mars mil huit cent quatre vingt neuf de Charles Thomas ~~qui ont, lecture faite, signé avec Nous~~ et de Prévot Françoise Rosalie, célibataire, domiciliés en dernier lieu à Cour-Cheverny est décédé à Signeulx (Belgique) le vingt-deux août mil neuf cent quatorze ~~Officier de l'Etat Civil~~ "Mort pour la France" Dit que le présent jugement tiendra lieu d'acte de décès qu'il sera transcrit sur les registres de l'Etat-Civil pour l'année courante de la commune de Cour-Cheverny et qu'il sera fait mention sommaire du jugement à la suite de la table annuelle des registres de l'année du décès. Ainsi fait et jugé à l'audience publique. Pour Extrait conforme. Le Greffier (signé) Illisible. Le jugement-décès ci-dessus a été transcrit sur l'ordre de monsieur le Procureur de la République, le sept octobre mil neuf cent vingt à dix heures trente. par Nous Gaston Brinon, maire de la commune de Cour-Cheverny, Officier de l'Etat-civil

"Mort pour la France"

Extrait du J.M.O.

18e Brigade.

DATES	HISTORIQUE DES FAITS

Ordre de bataille du 113ème.

Etat-Major

M.M. Gerardin, Colonel
Besse, médecin-major de 1re classe chef de service
De la Giraudière, capitaine adjoint au chef de corps, major
Lecourt, sous-lieutenant, commandant la 1re section de mitrailleuses
Renou, lieutenant, commandant la 2ème section de mitrailleuses
Lecouflet, lieutenant, commandant la 3ème section de mitrailleuses
Maquin, sous-lieutenant de réserve, chef du service téléphonique.
Semaille, lieutenant de réserve, porte-drapeau
Terrasse, lieutenant, officier d'approvisionnement
Roiffé, lieutenant, officier des détails
Perrier, chef de musique de 2e classe

M.M. 1er Bataillon
Maugis, Chef de Bon.
Dubreuilh, méd.-m. de 1re classe de R.
Faivre-Barrier, M.-A.-M. de 1re classe de R.
Anglezini, adjudant
Sorzeni, 1er Martini, maréchal des logis
1re Compagnie
Boutan, capitaine
Corbeault, s.-lt. de réserve
Bezard, Elève de Saint-Cyr.
2ème Compagnie
Chapeneve, capitaine
Durio, lieutenant
Barrault, sous-lieutenant
3ème Compagnie
Veleuve, capitaine
Siegel, lieutenant
Jobit, s.-lt. de réserve
4ème Compagnie
Fromion, capitaine
Marmillot, sous-lieutenant
Cavalier, sous-lt. de réserve

M.M. 2e Bataillon
Kaghe, Chef de Bon.
Meschager, méd.-A.-M. de 1re classe de R.
Pitiot, 1er sergent de Dragons, sapeur de liaison
Latour, adjudant. Chef du C.C.
Millan, maréchal des logis
5ème Compagnie
Ayrial, capitaine
Blandin, lieutenant
6ème Compagnie
Reynaud, capitaine
Bonnier, sous-lt., élève de Saint-Cyr
Cartier, élève-off. de réserve normale supp., s.-lieut. de réserve
Lacroix, sous-lieut. de réserve.
8ème Compagnie
Rousseau, capitaine
De Namur-Ivy, sous-lieutenant
Granger, sous-lieut. de réserve

M.M. 3e Bataillon
Du Chaylard, Chef de Bon.
Lefranc, médecin aide-m. de 1re cl. de R.
Jinet, adjudant
Grison, maréchal des logis, sapeur de liaison
9ème Compagnie
Vallin, capitaine
de Bremegard, lieutenant
Thomasson, sous-lt., élève de Saint-Maixent
10ème Compagnie
Chauvin, capitaine
Dognon, lieutenant
Labrut, s.-lieutenant de réserve
11ème Compagnie
Aubert, capitaine
Vigneron, lieut. de réserve.
12ème Compagnie.
Lacoste, capitaine
Bloch, s.-Cte de réserve.
Gilleron, lieutenant de réserve.

DATES	HISTORIQUE DES FAITS 1

Effectifs :

		Active	Réserve	Total
Officiers :		37	16	53
Troupe	Sous-officiers :	200		200
	Caporaux et soldats :	3110		3110
Totaux de la troupe :		3310		3310

Nombre de chevaux : 185 (y compris les éclaireurs montés).

Effectifs :

5 Août 1914. Le 113ème quitte la garnison de Blois en 3 échelons :
Départ du 1er train : 9h39 (Btn. Kaghe)
Départ du 2ème train : midi 39 (Btn. du Chaylard)
Départ du 3ème train : 3h19 (Btn. Maugis).

6 Août. Le régiment débarque à Sampigny (Meuse) et se rend, par la route, de Sampigny à Saint-Mihiel où il cantonne en exécution des Ordres de mouvement Nos 13 et 19 ~~reçus à Bar-le-Duc à 20 heures~~.
Pièces annexes : ordres de mouvement Nos 16, 13 et 19.

Imp. Lib Militaire. Universelle L. FOURNIER, 26bis, Boulevard St-Germain, Paris. — T. 1.

DATES	HISTORIQUE DES FAITS

7 Août 1914. 0h30 - La 18ème Brigade reçoit l'ordre, en cas d'attaque ennemie, de se rassembler dans la région d'Senonville - Varvinay (ordre général N° 2 du 5e C.A. en date du 6 Août).

10h30 - En exécution d'un ordre du général cdt. la 9ème Don. notifié par note de service N° 1 en date du 7 août, le 113e reçoit l'ordre de garder les débouchés N. et N.E. de Saint-Mihiel, d'assurer la surveillance des issues sur toute la rive droite et tenir plus particulièrement les routes de Vignulles et d'Apremont.

En exécution de l'ordre reçu le régt. quitte les 2 casernes de la rive gauche qu'il occupait et va prendre les emplacements suivants :

1er Btn. - Cantonnement : Caserne de cavalerie rive droite. Secteur de surveillance : chemin à 1 trait d'Ailly exclus et la Meuse ; un poste d'une section est installé route de Commercy à 1 kilom. de la sortie de Saint-Mihiel.

2ème Btn. - Cantonnement : caserne d'artillerie. Secteur de surveillance : entre le chemin de Woinville inclus et le chemin à un trait d'Ailly-sur-Meuse exclus. 2 postes d'une section chacun sont installés l'un à Marsoupe ferme l'autre route d'Apremont - à 1 kilom. au S.E. de la caserne d'artillerie.

3ème Btn. Cantonnement : dans le secteur compris entre la Pte de Verdun incluse et le chemin de Woinville exclus. Deux postes d'une section chacun sont installés l'un à la côte Sainte-Marie, l'autre sur le chemin de Chatillon à Hauteur de la Surpierre ; un poste de 6 hommes et un gradé à l'extrémité E. du pont de Saint-Mihiel.

8 Août 1914. 0 heure. - La 18ème Brigade reçoit l'ordre d'aller reconnaître et occuper l'emplacement de rassemblement qui lui est assigné en cas d'attaque (région Senonville Varvinay). - Exécution de l'ordre de la 9ème Division).

Le 113e prend la route de Baillon et porte :

DATES	HISTORIQUE DES FAITS 2

1 Btn. (3e) à la croupe boisée au Sud de Varvinay face à l'Est.
1 Btn. (1re) à la même hauteur en arrière de la crête à environ 800 mètres au N. de la cote 341.
1 Btn. (2e) aux abords de la dite cote.
A 11h. le rgt. rentre à Saint-Mihiel où il reprend ses cantonnements sur la rive droite.
Pièces annexes : Ordres du C.A. et de Don. : 2 pièces.

9 Août 1914. En exécution de l'ordre général N° 2 de la Don. en date du 9 Août, la 9ème Don. se porte dans la région Génicourt, Ambly-sur-Meuse, Troyon, Wimbey, Bouquemont, Tilly, Villers-sur-Meuse.
Le mouvement s'exécute dans la 2ème partie de l'après-midi
Le 113ème franchit le pont de Saint-Mihiel à 14 heures et va occuper les cantonnements ci-après :
E.M. 3ème et 1er Btn. Bouquemont
2ème Btn. Woimbey.
Le régiment est installé dans son cantonnement à 19 heures.

10 Août 1914. Par ordre général N° 3 en date du 9 août 1914 sous le N° 26/3, le 5e C.A. fait mouvement par la rive droite de la Meuse et s'échelonne entre Haudainville et Troyon.
En exécution de l'ordre d'opérations N° 3 en date du 10 août de la Division, la 18ème Brigade se dirige vers son cantonnement savoir : 113e Belleray - 131e Haudainville, dans la formation suivante : 131e, Groupe d'art. de la Division, 113e. - Les T.R. suivent les troupes. Le rgt. atteint son cantonnement de Belleray par Dieue et Haudainville à 18 heures. La marche est extrêmement pénible en raison de l'encombrement de la route et d'un coup de chaleur.

Imp. Lib Militaire. Universelle L. FOURNIER, 26bis, Boulevard St-Germain, Paris. — T. 1.

DATES	HISTORIQUE DES FAITS
	Gare de rav. : Saint-Mihiel.
	Evacuation des malades et des éclopés sur la gare de rav. par les T.R. (Hôpital de Saint-Mihiel et caserne Carnot).
11 Août 1914.	En exécution de l'ordre général N° 4 du 5e C. A., N° 31/3 en date du 10 Août, le 113e ne fait pas mouvement dans la journée du 11 Août et son cantonnement de Belleray est maintenu.
12 Août 1914	En exécution de l'ordre général N° 5 de la 9e Division en date du 11 août 1914 - 21h 30, le C.A. ne fait pas mouvement le 12. Le 113e est maintenu dans son cantonnement de Belleray.
13 Août 1914	En exécution de l'ordre général N° 5 en date du 12 Août 21h 40 de la 9me Division, le 5e C.A. ne fait pas mouvement le 13 août. Le 113me est maintenu dans son cantonnement de Belleray. Gare de Rav. : Dugny - Evacuations sur la gare de Rav. Effectifs à la date du 13 août : officiers : 53 - Troupe : 3313
14 Août 1914	En exécution de l'ordre d'opérations pour la journée du 14 août, parvenu au cours de dit jour à 1h 2, la Division se porte sur Etain par la route Nationale N° 64 et la redoute de Belleville. Le 113me marche au gros de la colonne dans l'ordre suivant : 2 Cies (9e et 10e) 2h 10 - 1 Groupe A.D. 9e - 1 Cie du 113e (11e) 2h 35 - 1 groupe A.D. 9e - 1 Cie du 113e (12e) 2h 39 - 1 groupe A.D. 9e - 2 Btons du 113e (1er et 2e) 3h 2, Les T.C. suivent leur Btn. Le T.R. marche groupé à la gauche du C.A. 2h 15 - Par ordre verbal transmis par l'officier de liaison (Cne Dugny) sur la route d'Etain, le régiment se dirige sur les cantonnements suivants : 2 Btons avec leur Sect. de mitrailleuses, à Mogeville (3e et 4e) ;

DATES	HISTORIQUE DES FAITS 3
	1 Btn. (2e), C.H.R et E.M. du rgt. à Dieppe. Le 3me Btn. reçoit l'ordre de tenir par des unités l'Epinay ferme, 1 kilom. au N. de Mancourt et l'ancien télégraphe détruit, face au N. Il se relie vers Maumarcel avec la 17e Brigade. Cantonnements de l'E.M. de D.I. Dieppe ; de l'E.M. de la Bde. : Mogeville.
15 Août 1914	Par ordre général N° 8 N° 71/3 du général cdt. le 5e C.A. en date du 14 Août, les cantonnements du 113me sont maintenus. Rav. de la 9e D.I. : Eix - Abaucourt à 12 heures.
16 Août 1914	En exécution de l'ordre général N° 9 pour la journée du 16 août N° 80/3 en date du 15 Août, le C.A. conserve ses emplacements. Le 113me est maintenu dans son cantonnement de Dieppe et de Mogeville.
17 Août 1914.	Par ordre général N° 8 du Gal. cdt. la 9e D.I. parvenu à 16 août à 113e quitte ses cantonnements de Dieppe, Mogeville et va occuper Azannes avec l'E. M. de la 18me Brigade, 2 groupes d'artillerie et 1 compagnie du génie. Le 113me était installé dans son cantonnement pour 8 heures.
18 Août 1914.	En exécution de l'ordre général N° 11 du 5e C.A. le C.A. doit s'établir le 18 Août sur le front Mangiennes - Billy sur Mangiennes prêt à déboucher dans la direction générale de Longuyon - Le 113e, le 3e Gr. de l'Art. D. 9e et un escadron du 8e Chasseurs (Service général N° 1 de la 9e D.I.) sous le commandement du Colonel cdt. le 113e, quittent leurs cantonnements et se portent à Mangiennes établissant des avant-postes de Saint-Laurent-sur-Othain exclusivement au gué 1 kilom. S.O. de Remoiville sur Othain inclus, pour 8 heures. A 8 heures, le détachement occupe les positions ci-après : 2e Btn. (Btn. Hagbe) aux avant-postes sur la ligne Grand Chemin - Pillon. Corne N. du bois de

DATES	HISTORIQUE DES FAITS
	Warprémont, l'escadron de cavalerie tenant les passages sur l'Othain, Jametz à Châtillon. Des postes d'infanterie occupent Sorbey et le manoir N. de Châtillon, le Groupe d'art. et les 1er et 3e Btn. en rassemblement entre Mangiennes et Sorbey. Le P.C. du Colonel est établi à Mangiennes à cheval sur la route de Châtillon. Des patrouilles de cavalerie reconnaissent les secteurs Sorbey, Longuyon à l'O. Pillon, Arrancy à l'E. A 9 heures, une reconnaissance du Lieut Sommier (8e Chasseurs) vers Belle Fontaine N. de Remoiville, essuie des coups de feu venant de la direction de la cote 254 S.O. d'Arrancy. A 11h 50 le Capne Besançon fait connaître qu'une patrouille envoyée sur Arrancy a reçu des coups de feu de cette localité ; une patrouille de 5 hussards allemands (13e régiment) se trouvait vers la cote 254 1 kilom. S.O. d'Arrancy ; 2 hussards allemands ont été tués et 2 chevaux allemands ramenés aux A.P. A 14 heures, 30 cav. allemands se présentant devant la ferme de Constantine et se replient en désordre sous le feu des cavaliers occupant cette ferme. A 13 heures, le S/Lieut Chabord du 8e chasseurs, signale que Longuyon est inoccupé.
19 Août 1914	En exécution de l'ordre général N° 12 du 5e C.A., le C.A. ne fait pas mouvement le 19 août. Les avant-postes sont maintenus sur les mêmes positions (Voir journée ci-dessus) les travaux d'organisation du front tenu par les avant-postes sont poussés avec la plus grande activité. Evacuations sur la gare d'Eix - Abaucourt.
20 Août 1914	En exécution de l'ordre général N° 13 du 19 Août 1914 du 5e C.A., le C.A. ne fait pas mouvement le 20 Août. Le 2me Btn. placé aux avant-postes sur les positions occupées la veille et l'avant-veille, est en liaison : à droite avec la 10e D.I. à Baudreville ferme,

DATES	HISTORIQUE DES FAITS 4
	à gauche avec le 4e C.A. à Saint-Laurent-sur-Othain. Les travaux d'organisation du front tenu par les A.P. exécutés par la Cie du génie secondé par des travailleurs du régiment, se poursuit activement.
21 Août 1914	En exécution d'un ordre verbal de la 9e D.I. parvenu le 21 Août à 6 heures au cantonnement de Mangiennes, le 113me forme arrière-garde d'une colonne de Division, le 3e Btn. formant la tête suivi des 1er et 2me, ce dernier venant de Pillon. Itinéraire : Mangiennes, Saint-Laurent-sur-Othain, Longuyon Sous-Bois, Tellancourt, Sainte Fancré, Signeulx. La compagnie divisionnaire du génie suit le 3e Btn., un groupe d'artillerie suit le 113me. En arrivant à hauteur de Noëra, une compagnie couvre la marche à droite une fraction ennemie étant signalée à Tuxieux. A la sortie de Longuyon, la marche est couverte à droite par un peloton suivant la vallée jusqu'au Vivier et regagnant le plateau à Tramont ; par une compagnie dirigée sur Tressory, la Montagne et à gauche par 1 Cie du 1er Btn. poussée sur Villancy. Plus loin, le 1er Btn. détache de Tellancourt une compagnie sur Ste Reine pour établir une liaison avec le 4e C.A. Quelques cavaliers ennemis sont signalés à la lisière des bois au N.E. Tellancourt. Vers midi 30 la tête du 113e atteint Sainte Fancré ; le 3me Btn. est poussé immédiatement sur Ville Houdlemont par Buré-la-Ville avec fractions sur Saint-Denis. Le 2me Btn. le suit et le 1er Btn. reste disponible vers Buré-la-Ville en maintenant une compagnie détachée à Saint-Reine.

Imp.-Lib Militaire, Universelle L. FOURNIER, 264, Boulevard St-Germain, Paris. — T. 1.

DATES	HISTORIQUE DES FAITS
	Le 3e Btn. (du Chayfard) Sparrement à la lisière N. de Ville Houdelemont fait des feux sur quelques cavaliers qui croisent à hauteur de Signeulx.
	A 16 heures le stationnement matériel est ~~pris~~ ~~saisi~~ : le suivant :
	Le 3e Btn. fournissant les avant postes à Bleid et Mussy-la-Ville avec poste à Barranzy (liaison à Cussigny avec le 131e et à Pont du Chaché entre Signeulx et Latour.
	A Signeulx cantonnent l'E.M. et le 2e Btn. ;
	A Ville-Houdelemont l'E.M. de la 18e Brigade et le 1er Btn. avec poste à Vaux-Rémy (liaison avec le 4e C.A.).
	A 17h. le Cdt. du 3e Btn. (du Chayfard) fait connaître que la section Mennesson détachée de la 9e Cie sur Barranzy est arrêtée en face de ce village par environ une compagnie allemande, que la 10e Cie s'établit sur les pentes sud de Mussy signalant de l'infanterie en force dans des tranchées au N. de Mussy-l'Abri. Léger.
	Une compagnie du 2e Btn. est envoyée vers Barranzy pour recueillir la section Mennesson qui se replie devant l'infanterie allemande très supérieure à une compagnie et devant de la cavalerie.
	Les 9e et 12e Cies sont déployées prêtes à recueillir les sections engagées.
	Vers 18 heures le 2e Btn. reçoit l'ordre de renforcer vers Barranzy les fractions engagées. Il rend compte à 18h 30 qu'il a une Cie. (6e) à cheval sur la route Signeulx Barranzy à hauteur de la station. Les 7e et 8e Cies. la prolongent à gauche, la 5e Cie. en réserve. L'artillerie allemande est entrée en action.
	La situation se maintient jusqu'à la nuit.
	Les unités du 3e Btn. organisent les pentes sud de Bleid et de Mussy.

DATES	HISTORIQUE DES FAITS 5
	Le 2ème Btn. fait de même entre le 3e et la station de Signeulx.
	Le 1er Btn. est maintenu disponible à Ville Houdelemont.
22 Août 1914	En exécution de l'ordre général N° 12 de la 6ème Division complété par un ordre verbal du général cdt. la 18ème Bde. d'inf, le 113e se porte à l'attaque du front Barranzy - Gemeveau accompagné par un peloton du génie.
	Le rgt. se forme en ligne de colonne double de Btn. et se porte à l'attaque sur le front indiqué vers 5h 30.
	Objectifs - Barranzy - Gemevaux - Rochecourt
	3e Bat.on à gauche - 1 partie du 2e Bat.on dégageant la ville à droite - 1 partie du 1er Bat.on à droite -
	Quelques Cies du 2e et 1er Bat.on en réserve avec la musique, le drapeau et l'E.M. du Régt.
	131e à droite - 4e Corps à gauche.
	La marche est gênée par un brouillard intense.
	Les unités se heurtent de suite aux positions allemandes.
	Le Régiment se porte énergiquement à l'attaque - après avoir tenté 2 fois l'assaut des 1ères tranchées, il se voit contraint vers 8h 30 de se replier vers la Sortie N et N.O. de Signeulx. Il subit de pertes énormes - Le 4e d'Infrie se porte à Signeulx pour renforcer le Régt.
	Le Colonel est blessé, les 3 chefs de Bat.on tués blessés ou disparus - Les 3/4 des Capitaines disparus ou blessés et tués - Le Capitaine adjoint au Colonel est blessé.
	Le Capitaine de la Giraudière adjoint au chef de Corps rassemble à Ruré la Ville le reste du Régiment

DATES	HISTORIQUE DES FAITS
	avec le 3/ Lieut.e Lecourt (200 hommes environ) après avoir stationné quelques temps au Sud de St Pancré où il occupe par 1/2 de la Division les hauteurs en lisière des bois, il reçoit l'ordre de se diriger sur Beclancourt.
	Par ordre verbal donné au Capitaine adjoint par le Général Brocking le Régt va occuper Petit Rivry pour la nuit - où il arrive vers 16 heures.

113ème Régiment d'Infanterie.

Modèle 1. 6

Etat nominatif des officiers, sous-officiers et soldats tués, blessés, faits prisonniers ou disparus au combat des 21 et 22 Août 1914 - Combat de Signeulx (Belgique).

Noms	Grades	Tués	blessés	Prisonniers	Disparus	Revenus tués ou prisonniers	Observations.
			Combat du 21 Août 1914.				
Sauvin	Soldat	1					
Mériot	"	1					
Martineau	"		1				
Petitjean	"		1				
Duval	"		1				
Hérodin	"		1				
N Jérauger	"		1				
Jouchet	"				1		
Challefont	"				1		
Raffé	"				1		
Ray J.	"				1		
Loisjat	"				1		
N Bizeau	"				1		
Cottet	"				1		
			2e Combat du 22 Août 1914.				
Gérardin	Colonel		1				
de la Giraudière	capitaine		1.				
Renau	Lieut.t		1				
Maguin	Sous Lieut.t		1.				
Mauget	chef de Bon	1.					
Chapeneau	capitaine		1				
Barrault	Sous Lieut.t				1		
Silhaul	Sous Lieut.t		1				

Imp.-Lib Militaire. Universelle L. FOURNIER, 204, Boulevard St-Germain, Paris. — T. 1.

Noms	Grade	Tués	Blessés	Prisonniers	Disparus	Chevaux tués ou perdus	Observations
Voiron	Soldat				/		
Lefranc	"				/		
Sollet	"				/		
Ragain	"				/		
Lefevre	"				/		
Lefebvre	"				/		
Leclerc	"				/		
Gache	"				/		
Fonteau	"				/		
Petitbon	"				/		
Pallissard	"				/		
Degiatto	"				/		
Pepin	"				/		
Raulf	"				/		
Grevalt	"				/		
Delmont	"				/		
Pillevet	"				/		
Bedeaux	"				/		
Chaumont	"				/		
Lemarier	caporal				/		
Flaucon	"				/		
L'Esperance	"				/		
Roux	"				/		
Sauveaux	"				/		
Sauveau	"				/		
Delalande	"				/		
Courcelle-Dumont	"				/		
Pourniquet	"				/		
Palleau	"				/		
St Badil	"				/		
Simoneau	"				/		
Sablat	"				/		
Pillaue	"				/		
Granger	"				/		
Petitet	"				/		
Eliz	"				/		
Pallier	"				/		
Jourdain	"				/		
Marie	"				/		
Baron A	Soldat				/		
Baron F	"				/		
Audibault	"				/		
Brian	"				/		
Renault	"				/		
Belbaid R	"				/		
Belbaid R	"				/		
Renault	"				/		
Rigeaux	"				/		
Haultay	"				/		
Durand	"				/		
Dejoil	"				/		
Lauereau	"				/		
Jaillant	"				/		

Noms	Grade	Tués	Blessés	Prisonniers	Disparus	Chevaux tués ou perdus	Observations
Meunier	Soldat				/		11
Jolly	"				/		
Faillant	"				/		
Baubrut	"				/		
Jouard	"				/		
Chaumat	"				/		
Delacoste	"				/		
Gefrezon	"				/		
Chaubton	"				/		
Billon	"				/		
Maudard	"				/		
Lecomte	"				/		
Daucf	"				/		
Jaubert	"				/		
Degeneune	"				/		
Fargault F	"				/		
Bellaudy	"				/		
Mont Lebin	"				/		
Lepage	"				/		
Confet	"				/		
Sudoreau	"				/		
Feuteil	"				/		
Jaret	"				/		
Jouvrard	"				/		
Bertin	"				/		
Calisny	"				/		
Mugnuit	"				/		
Confet	"				/		
Manteau R	"				/		
Caulbeau	"				/		
Moreau	"				/		
Moreau	"				/		
Leblanc	"				/		
Carré	"				/		
Jay	"				/		
Fermiot	"				/		
Moreau A	"				/		
Poteire	"				/		
Ledraud	"				/		
Fabreault	"				/		
Caraut G	"				/		
Jugneneau	"				/		
Epignant	"				/		
Couanier	"				/		
Cantigeau	"				/		
Colelin	"				/		
Moli	"				/		
Gelonze	"				/		
Delabranch	"				/		
Grenard	"				/		
Delbraset	"				/		
Liverneux	"				/		
Pellier	"				/		

Noms	Grade	Tués	Blessés	Prisonniers	Disparus	Chevaux tués ou perdus	Observations
Carbier	Soldat				/		
Garnier Louis	"				/		
Vaillant	"				/		
Eghard	"				/		
Lamart	"				/		
Gabyjait	"				/		
Galod	"				/		
Jacky	"				/		
Gellerin	"				/		
Frichet Labalte	"				/		
Fervel	"				/		
Caubelain	"				/		
Riviere	"				/		
Refait	"				/		
Rondeau	"				/		
Badoid	"				/		
Lancin	"				/		
Tillon	"				/		
Renaqueau	"				/		
Blondeau	"				/		
Renault	"				/		
Rotherau	"				/		
Guitard	"				/		
Meunier	"				/		
Mallon	"				/		
Moulan	"				/		
Guentin	"				/		
Cannier	"				/		
Adrian	"				/		
Perrichon	"				/		
Magnignan	"				/		
Benagain	"				/		
Moreau	"				/		
Julienne	"				/		
Dansbart	"				/		
Guidard	capt				/		
Desfardins	Lieut				/		

34

Recapitulation

Combat du 21 Août 1914. 16

Tués	2.						
Blessés	5.						
Disparus	9.						

Combat du 22 Août 1914.

Tués	12.						
Blessés	16						
Disparus	803						

Dans ces chiffres ne sont pas compris les pertes de la 2ème Cie dont tous les comptables ont été tués ou faits prisonniers, de l'effectif 16 hommes seulement et le Capitaine sont revenus de ce combat.